



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accueil des enfants palestiniens blessés en France

Question écrite n° 4608

Texte de la question

M. Alain David appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la mise en œuvre de l'engagement pris par la France d'accueillir 50 enfants palestiniens blessés pour des soins médicaux. En effet, Le 19 novembre 2023, le Président de la République, Emmanuel Macron, a déclaré que la France était prête à recevoir une cinquantaine d'enfants blessés de Gaza « si nécessaire ». Pourtant, cette promesse semble loin d'être réalisée dans les faits. Alors qu'une vague de froid s'abat sur Gaza, causant la mort de six nouveau-nés en une semaine, l'urgence humanitaire s'aggrave de jour en jour. Selon les données du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, seuls 23 enfants palestiniens ont été transférés en France pour y être soignés depuis le début de l'année 2024, soit moins de la moitié de l'engagement initial. Par ailleurs, ces évacuations se font dans des conditions particulièrement éprouvantes pour les familles, puisqu'un seul parent est autorisé à accompagner l'enfant, contraignant ainsi de nombreuses mères et pères à abandonner leurs autres enfants en pleine crise humanitaire. Une telle situation, contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant, contrevient aux principes fondamentaux des conventions internationales dont la France est signataire. De plus, selon le Collectif des avocats pour la Palestine, les demandes de réunification familiale n'ont, à deux exceptions près, toujours pas abouti, laissant ces familles sans solution. Face à l'urgence sanitaire et humanitaire dans la bande de Gaza, il lui demande quelles mesures urgentes le Gouvernement entend prendre pour honorer pleinement son engagement, accélérer les évacuations et garantir une prise en charge efficace et humaine des enfants palestiniens blessés.

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4608

Rubrique : Action humanitaire

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2025](#), page 1328